

FESTIVAL WESTERN DE LA DURANTAYE

3^E EDITION

Procès-verbal de la 15^e réunion

22 mai 2014 à 19h00

Tenue à l'école Plein Soleil de la Durantaye

Sont présents :

Serge Laflamme	Jean-Paul Lacroix	Émile Blais
Jean-Yves Breton	Paul Leblond	Laurent Breton
Chantal Bilodeau	Estelle Gaudreau Latulippe	Stéphane Dorval
Rodrigue Pouliot	Francine D. Fleury	Sylvain Fleury
France Gagné	Ryna Samson	Richard Pouliot

Sont absents :

Maxime Forbes	Cindy Gourgues	Nicole Bolduc
Yvon Bernier	Vicky Chabot	

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE PAR LE PRÉSIDENT

Ouverture de la réunion à 19h10. Serge Laflamme ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue.

La réunion peut débuter.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la rencontre par le président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 15 mai 2014
4. Programme –démarches d'impression - Jean-Paul Lacroix
5. Commanditaires – contribution/classification – Jean-Paul Lacroix
6. Pêche au village – affiches et autres développements
7. Page communauté Facebook – Cindy Gourgues
8. Développements sous-comités (Sécurité)
9. Démarches d'incorporation
10. Autres sujets :
 - 10.1 Défi ladurantois - commandite de bracelets et répondant
 - 10.2 Réponse assurances de la municipalité
 - 10.3 René Goupil
 - 10.4 Demande de la Caisse Populaire
 - 10.5 Chemises
 - 10.6 Manège
 - 10.7 Laissez-passer
 - 10.8 Billets de tirage
 - 10.9 Hélicoptère et parachutage
 - 10.10 Bars
11. Commentaires et questions
12. Prochaine réunion
13. Levée de la réunion

Il a été proposé par Sylvain Fleury et secondé par Rodrigue Pouliot d'accepter l'ordre du jour. Accepté à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 mai 2014

Le procès-verbal a été lu par France Gagné. Il a été proposé par Paul Leblond et secondé par Jean-Yves Breton d'accepter celui-ci tel que lu. Accepté à l'unanimité.

4. PROGRAMME – DÉMARCHES D'IMPRESSION

Mireille Pouliot de Plaques 2000 a fait une première ébauche du programme qu'elle nous a fait parvenir. Il reste beaucoup de choses à corriger. Le programme a été circulé parmi les membres pour qu'ils en aient un aperçu. Le dossier a été transféré à France Gagné pour les 2 prochaines semaines. Nous espérons que le programme sera finalisé pour la 1^e semaine de juin.

5. COMMANDITAIRES – CONTRIBUTION/CLASSIFICATION

Nouveaux développements dans le dossier des commandites. Deux commanditaires importants de la municipalité se sont ajoutés. Gonthier Cuisine et Salle de bain et Breton Métal qui auront chacun une porte du manège à leur nom. Toujours sans nouvelle du bureau de Dominique Viens, Laurent Breton va relancer au cours de la semaine. Il communiquera également avec Construction JP Martineau. Chantal Bilodeau attend toujours des nouvelles de certains autres commerces sollicités.

6. PÊCHE AU VILLAGE

Les posters ont tous été distribués.

7. PAGE FACEBOOK

Aucune nouvelle publication sur la page depuis la soirée de lancement. Serge Laflamme s'occupe de communiquer avec Cindy Gourgues afin de voir ce qui peut être fait pour mettre la page FB à jour.

8. DÉVELOPPEMENTS SOUS-COMITÉS

Sécurité

Sylvain a reçu le contrat de Garda. Un contrat de 260 hrs/hommes pour \$7,000 avec une plage horaire détaillée. Contrat de 3 ans avec aucune mention de pénalité si nous cessons les activités du festival. (Il serait bon de faire ajouter cette clause au contrat). Aucune mention de repas à fournir aux employés de Garda. Garda s'assure de fournir l'équipement (radios) et la main d'œuvre nécessaire. Pour les 2 autres années du contrat, ils se réservent le droit d'une augmentation possible des coûts s'il y a augmentation de salaire. Ils s'engagent à assurer la sécurité du site et à recourir aux services de la SQ si ça devient nécessaire.

Veulent savoir si la municipalité a une couverture d'assurances pour responsabilité civile et en veulent une copie.

Il est proposé par Estelle Gaudreau Latulippe et secondé par Émile Blais d'accepter le contrat tel que présenté. Accepté à l'unanimité.

9. DÉMARCHES D'INCORPORATION

La demande d'incorporation sera finalisée après le festival.

10. AUTRES SUJETS

10.1 Défi Ladurantois

Jean-Paul a reçu un appel de Martin Pouliot qui demandait s'il serait possible que le Festival lui commandite 20 bracelets à \$15.00 pour mousser son projet. Il n'y a pas beaucoup d'intérêt pour l'évènement en ce moment. Il faut au moins 26 inscriptions pour rentabiliser le \$500 de dépenses prévues et le coût des bracelets gratuits.

Il est proposé par Francine Dorval Fleury et secondé par Jean-Yves Breton d'accepter la commandite de bracelets. Accepté à l'unanimité.

10.2 Assurances de la municipalité

Un document a été remis au comité concernant les exclusions du festival. Serge Laflamme a conservé le document.

10.3 René Goupil

René Goupil va continuer à s'occuper du dossier des voitures de courtoisie de Mazda Montmagny. Il ira chercher les voitures le vendredi 11 juillet. Il filmera durant tout le festival. Comme il sera dorénavant considéré comme un bénévole, il obtiendra son laissez-passer gratuitement.

10.4 Offre de la Caisse Populaire

Jean-Paul Lacroix a reçu un appel de Marie-Pierre Doré. La CP serait intéressé à faire quelque chose de particulier pour les personnes membres de la CP qui participent au festival, i.e. stationnement dédié, entrée plus rapide, etc. C'est à y penser car présentement le comité n'a aucune idée en tête. Il a eu des suggestions de fournir des tabliers pour le restaurant, dossards pour le défi Ladurantois. Jean-Paul Lacroix suggère que Martin Pouliot communique avec la CP directement pour faire sa demande de dossards.

10.5 Chemises

Sylvain Fleury va s'occuper de ce dossier aussitôt qu'il en aura terminé avec son dossier sécurité.

10.6 Manège

Serge Laflamme propose que le site du manège soit utilisé à l'année et non pas exclusivement pour les 4 jours du festival. Des démarches devront être faites auprès de Pierre Lamontagne pour vérifier avec lui s'il est d'accord car le contrat spécifie que l'usage du terrain loué est pour la tenue du festival western et que pour tout autre usage, le locataire devra en discuter avec le locateur. Selon Serge Laflamme il y aurait possibilité de former un club privé avec cartes de membres pour un montant X par année. Il faudrait acheter des clotûres basiques. Possibilité également de louer le terrain pour la tenue d'autres activités avec l'approbation du locateur. Un autre moyen de financement pour le festival western. Un autre comité devra être formé pour gérer ce projet. Il est proposé par Estelle Gaudreau Latulippe et secondé, par Paul Leblond d'accepter le projet. Accepté à l'unanimité.

10.7. Laissez-passer

Estelle Gaudreau Latulippe mentionne que la date limite pour la vente des laissez-passer est toujours le 30 juin. Les laissez-passer pour la fin de semaine vendus après cette date seront à la pièce, soit \$48.00.

10.8 Billets de tirage de remorque

La vente des billets de tirage va bien, surtout au garage et à la coop. Les billets vendus au livret à une seule personne peuvent être mis au nom de plusieurs personnes différentes. La personne qui achète un livret à \$20.00 peut les mettre au nom de qui elle désire.

10.9 Hélicoptère

Les personnes du comité désirent savoir quand les gens responsables de cette activité viendront dans la municipalité pour voir les terrains. Des appels doivent être faits et une réponse donnée la semaine prochaine.

10.10 Bars

Les permis manquants ont été achetés. Laurent et Cindy Breton se sont rendus sur place pour l'achat des permis qui manquaient. Les permis devraient arriver dans le courrier dans les 5 prochains jours.

11. COMMENTAIRES ET QUESTIONS

- Estelle Gaudreau Latulippe voulait savoir où en sont rendues les démarches pour l'installation ou non du cheval dans la municipalité. La lettre a été envoyée à la municipalité, une décision devrait être prise lors du prochain conseil au début de juin.
- Les membres ont demandé à Serge Laflamme s'il avait reçu la lettre de refus de la fabrique quant à l'utilisation du presbytère. Aucune lettre reçue à ce jour.
- Jean-Paul Lacroix mentionne que la campagne de sollicitation de commandites auprès des élus provinciaux et fédéraux devra commencer dès novembre 2014. Après novembre il devient presque impossible d'obtenir des commandites de leurs parts.
- Stéphane Dorval demande s'il y aura un contrôle à l'entrée arrière du site pour les participants au défi ladurantois.
- Estelle Gaudreau Latulippe demande si les conjoints et enfants des participants au défi ladurantois payeront leurs bracelets pour entrer sur le site en tant que supporters. La réponse : oui.
- Chantal Bilodeau mentionne qu'elle a eu la confirmation qu'il n'y aurait pas de frais pour demander de la monnaie pour la fin de semaine du festival.

12. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 29 mai à 19h00 au sous-sol de l'école Plein Soleil.

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

La levée de la réunion a été proposée par Stéphane Dorval et secondée par Estelle Gaudreau Latulippe. La réunion s'est terminée à 22h20.

Serge Laflamme
Président

France Gagné
Secrétaire